

## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 FEVRIER 2019

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de :

M. Claude ALLAN (pouvoir à Mme Régine SPLINGARD),  
M. Philippe ROUSSEaux (pouvoir à Mme Odile ROUSSEaux)  
Madame Valérie RIOUST (pouvoir à M. Benoît LOBEZ)  
M. André POGNANT (pouvoir à M. Antoine GOLLIOT)  
M. Bruno CROQUELOIS (excusé)

<b>1.</b>	Installation de M. Mickaël YVART en qualité de conseiller municipal	Pas de vote
<b>2.</b>	<b>Administration Générale</b> Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2018	Délibération adoptée à l'unanimité : 42 voix pour
<b>3.</b>	<b><u>Animation – Vie culturelle et sportive – Sports</u></b> Sports – Attribution d'une bourse Olympique	Délibération adoptée à l'unanimité : 42 voix pour
<b>4.</b>	<b><u>Solidarité et Réussite Educative – Structures de quartier</u></b> <b><u>Ratification de la Charte Européenne pour l'Egalité entre les Hommes</u></b> Ratification de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale	Délibération adoptée à l'unanimité : 42 voix pour
<b>5.</b>	<b><u>Cadre de Vie et Développement Territorial – Cadre de vie</u></b> Casino – concession de service public : approbation du choix du concessionnaire	Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés : 37 voix pour et 5 voix contre